

27 septembre 2011

11.419

**Question Marie-France Monnier Douard**

**Erosion à Fontaines**

Le Val-de-Ruz est régulièrement soumis à des phénomènes d'érosion. Suite au violent orage du 11 septembre 2011, une telle situation s'est produite à Fontaines, endommageant notamment une place de jeux.

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire:

- Qui prendra en charge les frais de la remise en état des lieux?
- Si la plantation d'une haie pourrait être une solution pour éviter des récurrences?
- Si oui, est-ce prévu? Quand?
- Si une réflexion globale est faite pour l'ensemble de la région?

Cosignataires: A. Blaser, C. Fischer et F. Cuhe.